



Archéo Ville de Chartres

Rechercher

- [Qui sommes-nous ?](#)

- [Sommaire](#)
- [Nos missions et projets](#)
- [Notre équipe](#)
- [Nos métiers](#)
 - [Archéologue](#)
 - [Anthropologue](#)
 - [Archéozoologue](#)
 - [Céramologue](#)
 - [Conservateur - restaurateur](#)
 - [Médiateur scientifique et culturel](#)
 - [Régisseur des collections](#)
 - [Toichographologue](#)
 - [Topographe](#)
- [Nos coopérations scientifiques](#)
- [Notre histoire](#)
- [Nos offres d'emplois et stages](#)

Fermer

- [Vos projets, nos conseils](#)

- [Sommaire](#)
- [Qu'est-ce que l'archéologie ?](#)
- [L'archéologie préventive](#)
- [L'archéologie programmée](#)
- [Votre projet d'aménagement](#)
- [Un chantier de fouille](#)

Fermer

- [Nos découvertes :](#)

[vestiges et collections](#)

- [Sommaire](#)
- [C'herloQ : la carte archéologique interactive](#)
- [Les sites archéologiques](#)
 - [La cathédrale Notre-Dame de Chartres](#)
 - [Sous la médiathèque](#)
 - [Sous la place des Epars](#)
 - [Sous le cinéma](#)
 - [L'hôtel Montescot](#)
 - [Rue du Bourgneuf](#)
 - [Le sanctuaire gallo-romain](#)
 - [L'église Saint-Martin-au-Val](#)
 - [Rues Nicole-Casanova](#)
 - [Le Grand Faubourg](#)
 - [Rue des Grandes-Filles-Dieu](#)
 - [Sous la Courtille](#)
 - [L'église Saint-Pierre](#)
 - [La Porte Guillaume et sa barbacane](#)
 - [Près de l'aérodrome](#)
 - [Archevilliers](#)

- [L'archéologie à Amilly](#)
 - [Sours, aux origines de l'agriculture beauceronne](#)
 - [Un objet, une histoire](#)
 - [Croyances & religions](#)
 - [Artisanat et métier](#)
 - [Vie domestique](#)
 - [Parure et toilette](#)
 - [Architecture & décors](#)
 - [Les publications](#)
 - [Les rapports de fouilles](#)
 - [Amilly](#)
 - [Berchères-Saint-Germain](#)
 - [Chartres](#)
 - [Gellainville](#)
 - [Lucé](#)
 - [Luisant](#)
 - [Mainvilliers](#)
 - [Mignières - Les Vergers](#)
 - [Morancez](#)
 - [Poisvilliers](#)
 - [Sours](#)
 - [Archéo, le petit journal](#)
 - [Les catalogues d'exposition](#)
- Fermer
- [Vos rendez-vous !](#)
 - [Sommaire](#)
 - [L'agenda](#)
 - [Visites des vestiges](#)
 - [Expositions](#)
 - [2022 : Mammouths ! Des géants en vallée de l'Eure](#)
 - [2020 - 2021 : Ô Moyen Âge ! Les Mérovingiens en pays chartrain](#)
 - [2019 : Les mille et une couleurs d'Autricum](#)
 - [2018 : Halcemedme ! La magie au coeur de la cité](#)
 - [2017 : À la recherche des mottes castrales](#)
 - [2016 : Vous n'en croirez pas vos dieux !](#)
 - [2015 : L'Archéologie dans la ville](#)
 - [2014 - 2016 : Les Objets mystérieux](#)
 - [2012 - 2014 : Ça s'est cassé près de chez vous](#)
 - [2011 - 2012 : De la licorne au narval](#)
 - [Ateliers juniors](#)
 - [Les archéo-ludiques : l'archéologie à la maison](#)
- Fermer
- [Les animations scolaires](#)
 - [Sommaire](#)
 - [Les ateliers pour les scolaires](#)
 - [La vie des Hommes préhistoriques](#)
 - [La grande aventure de l'écriture](#)

- [Fresque à la romaine](#)
- [Des masques et vous](#)
- [Aimons le latin](#)
- [Apprentis archéologues](#)
- [Survie à la Préhistoire](#)
- [Visite guidée du sanctuaire gallo-romain](#)
- [L'équipe Valorisation - Animation](#)

Fermer

Archéo Ville de Chartres

Rechercher

- [Qui sommes-nous ?](#)

- [Sommaire](#)
- [Nos missions et projets](#)
- [Notre équipe](#)
- [Nos métiers](#)
 - [Archéologue](#)
 - [Anthropologue](#)
 - [Archéozoologue](#)
 - [Céramologue](#)
 - [Conservateur - restaurateur](#)
 - [Médiateur scientifique et culturel](#)
 - [Régisseur des collections](#)
 - [Toichographologue](#)
 - [Topographe](#)
- [Nos coopérations scientifiques](#)
- [Notre histoire](#)
- [Nos offres d'emplois et stages](#)

Fermer

- [Vos projets, nos conseils](#)

- [Sommaire](#)
- [Qu'est-ce que l'archéologie ?](#)
- [L'archéologie préventive](#)
- [L'archéologie programmée](#)
- [Votre projet d'aménagement](#)
- [Un chantier de fouille](#)

Fermer

- [Nos découvertes :](#)

[vestiges et collections](#)

- [Sommaire](#)
- [C'herloQ : la carte archéologique interactive](#)
- [Les sites archéologiques](#)
 - [La cathédrale Notre-Dame de Chartres](#)
 - [Sous la médiathèque](#)
 - [Sous la place des Epars](#)
 - [Sous le cinéma](#)
 - [L'hôtel Montescot](#)
 - [Rue du Bourgneuf](#)
 - [Le sanctuaire gallo-romain](#)
 - [L'église Saint-Martin-au-Val](#)
 - [Rues Nicole-Casanova](#)
 - [Le Grand Faubourg](#)
 - [Rue des Grandes-Filles-Dieu](#)
 - [Sous la Courtille](#)
 - [L'église Saint-Pierre](#)
 - [La Porte Guillaume et sa barbacane](#)
 - [Près de l'aérodrome](#)
 - [Archevilliers](#)

- [L'archéologie à Amilly](#)
 - [Sours, aux origines de l'agriculture beauceronne](#)
- [Un objet, une histoire](#)
 - [Croyances & religions](#)
 - [Artisanat et métier](#)
 - [Vie domestique](#)
 - [Parure et toilette](#)
 - [Architecture & décors](#)
- [Les publications](#)
- [Les rapports de fouilles](#)
 - [Amilly](#)
 - [Berchères-Saint-Germain](#)
 - [Chartres](#)
 - [Gellainville](#)
 - [Lucé](#)
 - [Luisant](#)
 - [Mainvilliers](#)
 - [Mignières - Les Vergers](#)
 - [Morancez](#)
 - [Poisvilliers](#)
 - [Sours](#)
- [Archéo, le petit journal](#)
- [Les catalogues d'exposition](#)
- Fermer
- [Vos rendez-vous !](#)
 - [Sommaire](#)
 - [L'agenda](#)
 - [Visites des vestiges](#)
 - [Expositions](#)
 - [2022 : Mammouths ! Des géants en vallée de l'Eure](#)
 - [2020 - 2021 : Ô Moyen Âge ! Les Mérovingiens en pays chartrain](#)
 - [2019 : Les mille et une couleurs d'Autricum](#)
 - [2018 : Halcemedme ! La magie au coeur de la cité](#)
 - [2017 : À la recherche des mottes castrales](#)
 - [2016 : Vous n'en croirez pas vos dieux !](#)
 - [2015 : L'Archéologie dans la ville](#)
 - [2014 - 2016 : Les Objets mystérieux](#)
 - [2012 - 2014 : Ça s'est cassé près de chez vous](#)
 - [2011 - 2012 : De la licorne au narval](#)
 - [Ateliers juniors](#)
 - [Les archéo-ludiques : l'archéologie à la maison](#)
 - Fermer
- [Les animations scolaires](#)
 - [Sommaire](#)
 - [Les ateliers pour les scolaires](#)
 - [La vie des Hommes préhistoriques](#)
 - [La grande aventure de l'écriture](#)

- [Fresque à la romaine](#)
- [Des masques et vous](#)
- [Aimons le latin](#)
- [Apprentis archéologues](#)
- [Survie à la Préhistoire](#)
- [Visite guidée du sanctuaire gallo-romain](#)
- [L'équipe Valorisation - Animation](#)

Fermer

Outils et services

- [Archéologie](#)
- [Outils et services](#)
- Mentions légales

- [Plan du site](#)
- [Accessibilité](#)
- [Glossaire](#)
- [Actualités](#)
- [Agenda](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contacts](#)
- [Moteur de recherche](#)

Mentions légales

Ce site est édité par la Ville de Chartres, place des Halles, 28019 Chartres Cedex.

Directeur de la publication : Jean-Pierre Gorges

Création, développements et hébergement : [E-magineurs](#) - Agence de conseil marketing et stratégie digitale, 31 rue Gorge de Loup 69009 LYON, Tél : +33 4 37 37 88 00

Le contenu du site peut comporter des inexactitudes ou omissions, et peut être modifié ou mis à jour sans préavis.

Administration du site

Ville de Chartres, direction des Systèmes d'information.

Contacts

Vous souhaitez contacter la Ville, adressez un courriel à contact@ville-chartres.fr.

Cookies

Ce site utilise [Matomo](#) pour analyser les données du trafic. Le logiciel est paramétré pour ne pas sauvegarder les adresses IP complètes afin de préserver l'anonymat des internautes. Les données anonymes sont récoltées dans le seul but d'améliorer le service proposé.

Vous pouvez vous opposer à l'enregistrement de cookies en configurant votre navigateur. Pour en savoir plus, cliquez sur le lien correspond à votre navigateur.

[Mozilla Firefox \(nouvelle fenêtre\).](#)

[Google Chrome \(nouvelle fenêtre\).](#)

[Safari \(nouvelle fenêtre\).](#)

[Internet Explorer \(nouvelle fenêtre\).](#)

[Opera \(nouvelle fenêtre\).](#)

[Android \(nouvelle fenêtre\).](#)

[iOS \(nouvelle fenêtre\).](#)

Protection des données personnelles

Tout traitement de données personnelles sur le site de la Ville de Chartres est soumis à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique et aux libertés (ci-après la « loi de 1978 ») et au Règlement européen sur la protection des données personnelles n°2016/679 du 27 avril 2016, dit RGPD.

Conformément aux dispositions de ces textes, la Ville de Chartres s'engage à informer les

personnes sur lesquelles des données sont collectées de leurs droits et à leur garantir un droit d'accès et de rectification sur les données nominatives les concernant.

Existence et finalité des traitements de données personnelles réalisés sur ce site

Ce site a pour objet la communication institutionnelle de la Ville de Chartres et de permettre l'accès aux téléservices et formulaires nécessaire aux démarches administratives. Les collectes de données sont limitées au strict minimum.

Chaque formulaire indique clairement quelles données sont nécessaires au traitement pour le service.

La Ville de Chartres établit également des statistiques et réalise des études à partir des informations traitées par ce site web.

Les destinataires des données personnelles traitées par ce site

Vos données personnelles sont traitées par les personnels de la Ville de Chartres pour les finalités indiquées précédemment. Elles peuvent être traitées ponctuellement par des sous-traitants de la Ville de Chartres (au sens de l'article 4.8 du RGPD).

Elles ne sont jamais communiquées à des tiers sauf demande exigée par la loi ou toute autorité judiciaire.

Si, exceptionnellement, une communication à des tiers était envisagée, celle-ci serait réalisée sur la base de votre consentement, libre, informé et explicite.

Durée de conservation des données personnelles collectées

Les durées de conservation des données dépendent de la finalité de leur recueil et sont explicitement indiquées pour chaque traitement (sur les formulaires ou au registre de la collectivité).

Les données que vous avez communiquées et destinées à être exploitées par la Ville de Chartres pour entrer en contact avec des représentants ou services municipaux sont conservées le temps nécessaire à leur transmission au service concerné.

Existence et modalités du droit d'accès, droit de limitation et de rectification

Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, l'utilisateur du site de la Ville de Chartres dispose d'un droit d'accès (articles 34 à 38 de la loi de 1978), d'un droit de rectification (article 36 de la loi de 1978), d'un droit de limitation et d'un droit à l'effacement aux données personnelles le concernant. Ces personnes peuvent demander que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations les concernant qui seraient inexactes, incomplètes, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

Tout usager du site de la Ville peut à tout moment exercer ces droits en contactant la Ville de Chartres :

- par courriel, accompagné de la copie d'une pièce d'identité, à l'adresse dpo@agglo-ville.chartres.fr ;
- par courrier postal signé, accompagné de la copie d'une pièce d'identité, à Ville de Chartres - DPO, Hôtel de ville, place des Halles, 28019 Chartres Cedex.

Veillez préciser sur quelles données ou quelles opérations de traitement porte votre demande.

La Ville de Chartres peut exiger le paiement de frais raisonnables basés sur les coûts administratifs pour toute copie supplémentaire demandée (article 15.3 du RGPD).

Finalité des traitements de données personnelles réalisés en dehors de ce site par la ville de Chartres

La ville de Chartres effectue des traitements de données à caractère personnel dans le cadre de l'exécution de ses missions de service public ou sur le fondement de l'intérêt légitime. Les finalités de ces traitements sont :

- Sécurisation des biens et des personnes par la vidéoprotection sur l'espace public.
- Sécurisation des biens et des personnes par vidéosurveillance du pôle administratif (Hôtel de ville et d'agglomération).
- Dispositif de détection automatisée d'anomalie par caméras augmentées : mouvements de panique, stationnement gênant, circulation en contresens d'un véhicule, vitesse excessive, regroupements de personnes, comptage de personnes.
- La prévention des incidents au cours des interventions des agents de police municipale par le port de caméras mobiles.

Droits d'auteurs

La présentation et le contenu du présent site constituent ensemble une œuvre protégée par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle, dont la Ville de Chartres est titulaire. Aucune reproduction et/ou représentation, partielle ou intégrale, ne pourra en être faite sans l'accord préalable et écrit de la Ville de Chartres.

Les dessins, photographies, images, textes, séquences animées sonores ou non, et autres documentations représentés sur le présent site internet sont objets de droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle et sont propriétés de la Ville de Chartres.

À ce titre, toute reproduction, représentation, adaptation, traduction, et/ou transformation, partielles ou intégrales, ou transfert sur un autre site sont interdits. La copie à usage privé de ces différents objets de droits est autorisée.

Crédits iconographiques

Pour toute utilisation de contenus présents sur le site, le créateur à créditer est : **Ville de Chartres - Direction de l'Archéologie**. Ou, le cas échéant, le créateur mentionné en description de l'œuvre ou sur la page la diffusant.

Dans ce dernier cas, les œuvres sont soumises aux droits de la propriété intellectuelle et artistique de leurs créateurs.

Liens hypertextes externes

Les liens mis en place depuis ce site vers des sites extérieurs ne sauraient engager la responsabilité de la Ville de Chartres notamment au regard du contenu de ces sites mais également des risques techniques. En acceptant d'utiliser un lien hypertexte pour accéder à un site extérieur, vous acceptez de prendre les risques et de subir un éventuel préjudice direct ou indirect.

La Ville de Chartres n'est pas responsable des liens hypertextes susceptibles de pointer sur son site.

Communication des documents administratifs

Le droit de toute personne à l'accès aux documents administratifs est garanti par la loi du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal, ainsi que par le Code des relations entre le public et l'administration.

Par arrêté, le maire de la Ville de Chartres a désigné en tant que responsable de l'accès aux documents administratifs ses deux chargées de mission affaires juridiques au sein du service juridique.

Vous pouvez adresser vos demandes de communication de documents soit par voie postale, soit par courriel à l'adresse suivante : cada@agglo-ville.chartres.fr.

Support de communication

La copie d'un document peut vous être délivrée, soit sur support papier, soit sur support informatique, soit par messagerie électronique sous réserve de capacité de transfert des fichiers en raison de leur taille.

Tarifs de reproduction

Les tarifs votés en Conseil municipal s'appliquent à la communication des documents administratifs.

Pour en savoir plus sur les règles générales applicables à la communication des documents administratifs, vous pouvez consulter le site internet de la commission d'accès aux documents administratifs à l'adresse suivante : www.cada.fr.

- [Glossaire](#)
- [Accessibilité](#)
- [Plan du site](#)

1. [Mentions légales](#)
2. [Journal](#)
3. [Contacts](#)